Concours "Calendrier de l'avent 2023"

ARTICLE 1 : Société organisatrice

Son-Vidéo.com, SARL au capital de 153 000 €, dont le siège social est établi 309 avenue du général de Gaulle 94500 Champigny-sur-Marne , organise un jeu concours intitulé "Calendrier de l'avent 2023".

ARTICLE 2: Participation

La participation au jeu est gratuite et sans obligation d'achat. Le jeu est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en France Métropolitaine et en Belgique, s'étant inscrit sur Son-Vidéo.com et est limité à une seule participation par foyer, même nom, même adresse. Sont exclues les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du jeu, de même que leur famille. Toute tentative de fraude donnera lieu à l'exclusion immédiate du participant en question. L'organisateur se réserve le droit de refuser la participation de quiconque aura violé les conditions générales ou en aura abusé.

ARTICLE 3 : Accès et durée

Le concours se présentera sous la forme d'un jeu kimple https://www.son-video.com/calendrier-de-l-avent . Les organisateurs se réservent le droit de reporter, de modifier, d'annuler ou de renouveler le jeu si les circonstances l'exigent. En tout état de cause, leur responsabilité ne saurait être engagée à ce titre. Le concours débute le 01/12/2023 à 10h et prend fin le 24/12/2023 à 00h.

ARTICLE 4 : Modalités de participation

Les participants s'inscrivent sur https://www.son-video.com/calendrier-de-l-avent Le nombre de participations est limité à une par jour (même nom, même prénom et même adresse mail). En cas de participation multiple d'un joueur, ce dernier sera éliminé d'office du jeu concours.

ARTICLE 5 : Principes du jeu

Il s'agit d'un instant gagnant quotidien et un tirage au sort pour remporter la carte cadeau pour le dernier lot.

ARTICLE 6 : Désignation des gagnants

Les gagnants sont directement désignés par l'instant gagnant (Kimple).

ARTICLE 7: Dotations

Voici les lots qui seront à gagner chaque jour entre le 1er et le 24 décembre :

- Disque vinyle Noël Vintage
- Cartes Fantrippers 100 lieux cultes (San Francisco, New York, Londres)
- Écran Gaming LG UltraWide 34WR50QC-B
- Disque vinyle The Classic Christmas Album, Elvis Presley
- Disque vinyle The Dark Side of the Moon (2023 remaster), Pink Floyd
- Steelbook Blu-ray 4K Spider Man : Across The Spider Verse
- Bon d'achat Son-Vidéo.com de 20€
- Livre Fantrippers Fanspots stories Paris + Carte Fantrippers des 100 lieux cultes de Paris
- Disque vinyle Christmas, Michael Bublé
- Manette Sony Dualsense PS5 Blanche
- Disque vinyle Merry Christmas (20TH Anniversary Edition), Mariah Carey
- Blu-ray 4K + Blu-ray + Bonus Avatar la Voie de l'eau
- Bon d'achat Son-Vidéo.com de 50€
- Livre Cultes! Cinéma 100 lieux mythiques de cinéma
- Écran Gaming LG Ultragear 27GN800-B
- Disque vinyle Merry Christmas and Happy New Year, Jimi Hendrix
- Bon d'achat Son-Vidéo.com de 100€
- SteelBook Blu-ray 4K Gremlins
- Manette Sony Dualsense PS5 Noire
- Livre Cultes! Séries 100 lieux mythiques des séries
- Bon d'achat Son-Vidéo.com de 200 €
- Coffret The Dark Side of The Moon 50th Anniversary Deluxe, Pink Floyd
- Coffret Blu-ray UHD 4K Harry Potter l'intégrale des 8 Films
- Microsoft Xbox Series X 1 To

ARTICLE 8 : Modalités de mise en possession des lots

Les prix ne peuvent être échangés contre d'autres prix, ni contre des espèces, ni contre tout autre bien ou service. La société organisatrice se réserve toutefois la possibilité, en cas de force majeure, de remplacer un des prix offerts par un prix de même valeur.

ARTICLE 9 : Copie du présent règlement

Il est rappelé que le simple fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. Ce règlement peut être consulté et imprimé à tout moment à l'adresse : https://www.son-video.com/calendrier-de-l-avent.

Une copie écrite du règlement est adressée, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande. Cette demande doit être adressée, par courrier uniquement, à l'adresse suivante :

Son Vidéo Distribution - Jeu concours "Calendrier de l'avent 2023" - 309 avenue du général de Gaulle 94500 Champigny-sur-Marne.

Les frais engagés par le participant pour obtenir ce règlement seront remboursés sur simple

demande écrite (à la même adresse) accompagnée d'un RIB et d'un justificatif.

ARTICLE 10: Litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée par Son Vidéo Distribution. Tout litige né à l'occasion du présent jeu sera soumis aux tribunaux compétents de Paris, nonobstant appel en garantie ou pluralité des défendeurs, même pour les procédures d'urgence ou les procédures conservatoires en référé par requête.

ARTICLE 11 : Publicité

Du seul fait de l'acceptation de leur prix, les gagnants autorisent l'utilisation de leurs nom, prénom, adresse et photographie dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que le prix gagné.